

Groupe Normandie

Le groupe régional Normandie s'est réuni le 19 mars dernier à la Bibliothèque municipale d'Hérouville. Thème de cette rencontre régionale : « **Les bibliothèques et centres documentaires de Normandie aujourd'hui et demain** »

Plus précisément, furent évoqués les projets de constructions nouvelles (ou de rénovation de bâtiments vieillissés et inadéquats), l'organisation de la coopération interbibliothèques en Normandie et enfin la future loi sur les bibliothèques publiques qui, à la suite de la réforme des collectivités locales, devrait être soumise au Parlement en session d'automne.

Le développement global des bibliothèques publiques normandes reste très inégal. Le bref rapport de synthèse présenté en introduction mit en évidence les grandes lignes de la situation des bibliothèques publiques des cinq départements normands :

— Une amélioration de la qualification des personnels dans les petites unités. Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire est maintenant exigé lors des recrutements de sous-bibliothécaires ou de bibliothécaires communaux et de jeunes collègues diplômés ont pris en main la direction de plusieurs bibliothèques municipales d'agglomérations de moins de 20 000 habitants. Toutefois, le personnel des bibliothèques publiques reste globalement trop peu nombreux. En 1976-1977, les bibliothèques publiques employaient 27 484 personnes en Grande-Bretagne (Ecosse non comprise), en France 5 061. La Normandie est assez caractéristique de la situation française.

— Côté investissements, on note la réalisation de constructions neuves (bibliothèques d'Hérouville, Cherbourg, Yvetot, N.-D. de Gravenchon..., succursales de quartier à Rouen, à Caen, bibliothèque centrale de prêt de l'Orne et l'ouverture grandissante aux documents audio-visuels chaleureusement accueillis par le public. Discothèques des succursales de la Pierre-Heuzé à Caen, de Saint-Sever à Rouen, des bibliothèques municipales de Louviers, Caen, N.-D. de Gravenchon, Hérouville, création en cours à Cherbourg, Yvetot... ; bibliothèque sonore des aveugles et projet Multimedia (vidéo et diapositives) à Caen, prêt de cassettes à la B.C.P. de la Seine-Maritime).

Le Calvados est enfin doté d'une bibliothèque centrale de prêt.

Ces progrès incontestables ne doivent pas masquer l'existence de projets en suspens, de zones rurales non desservies, de villes aux équipements d'un autre siècle.

Le succès des bibliothèques centrales de prêt voit son développement entravé par des bâtiments inadaptés ou insuffisants (Eure, Seine-Maritime). De très nombreuses demandes de dessertes, formulées par des communes, des associations culturelles, des écoles, ne peuvent être honorées.

— La création d'équipements de lecture publique réellement adaptés à un public contemporain, largement ouverts aux documents audio-visuels, est en Normandie, une nouveauté ne remontant pas au-delà d'une petite décennie. Tous les équipements modernes ainsi créés sont très appréciés du public (que l'on songe au succès des sections enfantines de Louviers, d'Hérouville, de Caen...) fournissent des services, atteignent des performances bien supérieures à ceux des équipements anciens. En conclusion, le rapporteur et les participants souhaitent que les entreprises les plus dynamiques aient les moyens matériels et financiers de répondre aux espérances et aux attentes qu'elles ont suscitées chez les usagers. Un certain nombre de villes moyennes ont encore des équipements hors d'âge. La bibliothèque publique est l'équipement culturel le plus efficace et le plus adapté à leur situation. La fin du développement inégal des bibliothèques publiques normandes passe donc par leur rénovation.

— La coopération régionale entre bibliothèques et centres de documentation de toute nature fut ensuite évoquée.

Un large consensus existe parmi les bibliothécaires pour organiser des tâches d'intérêt commun (expositions itinérantes, tournées d'écrivains, publications, formation professionnelle, etc.) mais si des opérations ponctuelles sont très possibles, la définition de structures régionales cohérentes permettrait d'approfondir d'étendre ces services communs (catalogues collectifs, achats de documents dispendieux en coopération, ateliers de reliure...) et de réaliser des économies d'échelle.

Premier résultat d'une coopération régionale : le catalogue collectif des ouvrages normands, commun aux grandes collections caennaises (Université, Archives Départementales du Calvados, bibliothèques de la ville de Caen, y compris la collection Mancel) qui permet de localiser 25 000 documents sur la Normandie passée et présente.

Ce catalogue sera reproduit en multiples exemplaires (sur microfiches) et espère-t-on, avec l'aide financière de l'Établissement Public Régional, diffusé auprès de toute bibliothèque normande ou non, qui en fera la demande. Ainsi tout lecteur, à la bibliothèque la plus proche de son domicile, pourra localiser la documentation désirée, et, éventuellement, la faire venir par le prêt-interbibliothèques.

Limité aux collections caennaises, puis étendu à la Basse-Normandie (Saint-Lô, Valognes, Coutances y participent déjà), ce catalogue intégrera peut-être, à plus long terme, les collections de Haute-Normandie. Ainsi réunifiée par une coopération interbibliothèques, la Normandie sera la première province de France à avoir accessible à tous, un inventaire de ressources documentaires la concernant.

Du présent, l'on passa à un avenir proche avec le débat — fort bref, vu le manque d'information des participants — autour de la loi sur les bibliothèques publiques, en cours de rédaction au Ministère de la Culture.

De cet échange de vue ressortent les constatations suivantes :

— Les pays les plus développés pour ce qui concerne les bibliothèques publiques (Danemark, Grande-Bretagne) se sont dotés d'une législation d'ensemble depuis fort longtemps.

— La volonté de doter la France d'une telle législation s'est faite jour dans l'A.B.F. à ses Congrès Nationaux de Colmar (1972) et Montpellier (1975). Malheureusement, aucun projet cohérent n'a pu être rédigé et adopté par l'ensemble de cette organisation professionnelle et, a fortiori, soumis aux autorités de tutelle et aux parlementaires.

— Les bibliothécaires craignent que les ressources financières de leurs établissements — et celles de tous les services culturels — ne soient constamment remis en cause par le système d'une dotation globale des finances versées par l'État. Trop souvent, les subventions du Ministère de la Culture, en principe destinées à soutenir l'action entreprise par les bibliothèques les plus dynamiques et à **s'ajouter** aux ressources d'origine communale, en sont déduites et ce bien avant leur versement. Ainsi sont pénalisées des bibliothèques en voie de développement ou dont les problèmes dérivent de leur croissance, de l'extension de leur impact.

L'adoption d'une loi sur les bibliothèques publiques, souhaitée par les bibliothécaires, suscite donc beaucoup d'espoirs mais aussi quelques craintes.

Au terme de cette journée où environ trente-cinq bibliothèques et centres de documentation étaient représentés, un sentiment d'attente prédominait face à un avenir d'où peut sortir le meilleur comme le pire.

Signalons en outre, deux projets en cours d'étude :

— Un voyage à Londres (sur l'invitation de notre ami Graham Barnett) sera organisé pour la première quinzaine de septembre. L'agréable et l'utile sont au programme : tourisme, visite de bibliothèques, présentation des dernières réalisations de la bibliothéconomie anglaise, shopping etc. Pour tous renseignements : A. Girard, bibliothèques de la ville de Caen.

— Un stage régional CFPC sur la documentation régionale (en novembre ou décembre), ouvert aux personnels communaux des deux régions fournies par M.-F. Rose, bibliothèque municipale du Havre.

Le Conseil régional de l'A.B.F. Normandie a été élu par correspondance, le vote a eu lieu pendant la seconde quinzaine d'avril.

Ont été candidats et élus :

Billon Hélène (BU Caen)
Bourhis Jeanne (B. Pour tous. Rouen)
Breton Pierre (B.C.P. 50)
Dargaud Michel (B.C.P. 76)
Levasseur Catherine (BM Bernay)
Marie Cardine Françoise (BU Rouen)
Mulot Françoise (BM Flers)
Ozenne Annie (BM Condé-sur-Noireau)
Rose Marie-Françoise (BM Le Havre)
Savoye Geneviève (BM Yvetot)
Vastel Jacqueline (BM Cherbourg)

Le Bureau régional sera élu en mai.

Alain Girard